

XXXXXX

E.U.R.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 17 RUE XXXXXX

75000 XXXX
R.C.S: 222 111 222

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2013

XXXXXX XXXXXXXX XXXXXXXX, associé unique, par l'intermédiaire de son représentant légale Mr XXXX XXXX, gérant de la société XXXXXX, soussigné, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2013, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **2 233 886,25** Euros contre **1 574 564,83** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **2 053 949,33** Euros pour l'exercice, contre **1 522 580,24** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **1 808 078,04** Euros au 31/12/2013 contre **1 287 475,71** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **8 934,00** Euros au 31/12/2013 contre **6 354,06** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **157 145,46** Euros au 31/12/2013 contre **153 492,16** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **75 513,18** Euros au 31/12/2013 et **68 571,65** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **2 590,04** Euros au 31/12/2013 contre **4 107,31** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **546,17** Euros, contre **-460,08** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-195,42** Euros au 31/12/2013, contre **-3 027,60** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **127 600,14** Euros contre un bénéfice de **44 654,69** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2013 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **24 100,13** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **5 623,29** Euros, soit un montant net de **18 476,84** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **21 066,88** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **1 033 845,96** Euros, contre **568 072,59** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **135 204,27** Euros, contre **7 604,13** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **922 189,34** Euros contre **607 581,89** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **2 245 833,40** Euros au 31/12/2013, contre **1 586 207,43** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **191 884,07** Euros, contre **63 627,19** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2013** fait ressortir **un bénéfice** de **127 600,14** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **6 377,13** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **133 977,27** Euros.

Nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- « Autres réserves » pour un montant de **3 977,27** Euros
- « Compte courant XXXX XXXXXXXX » pour un montant de **130 000,00** Euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à XXXXX

Le 29/06/2014

La gérance